

Nouveau programme d'arts et lettres :  
*500.XX Culture et communication*

Recommandations et modifications au nouveau devis

Cégep de Saint-Hyacinthe

## 1. Modifications proposées au programme : Généralités

### a. Augmentation des heures contact :

---

#### Constat :

Nous constatons que cette révision ministérielle du programme arts et lettres découlant semble-t-il, d'un désir de bonifier la culture générale des étudiants, n'entraîne pas une hausse des heures-contact. Nous considérons ce positionnement à l'égard de l'ensemble des programmes pré-universitaires, clairement inéquitable. Le programme *Culture et Communication* compte 675 heures de formation spécifique, tous les autres programmes préuniversitaires en comptent davantage; selon nous cet écart n'est pas justifié. Voici le nombre d'heures contact de formation spécifique prescrit dans les autres programmes préuniversitaires :

- Sciences humaines : 725 heures
- Sciences de la nature : 900 heures
- Histoire et civilisations : 825 à 885 heures
- Musique : 840 heures
- Arts visuels : 945 heures

#### Demande :

Le nombre d'heures contact du programme *Culture et communication* devrait être augmenté afin que la formation spécifique soit plus complète et équivalente à celle des autres programmes préuniversitaires. Ce nombre d'heures devrait être haussé à l'échelle du programme de Sciences humaines (725 heures).

#### Justifications :

- Le MELS justifie cet écart par l'absence de préalables pour l'entrée à l'université dans les programmes vers lesquels les étudiants se dirigent. Cette donnée est erronée car dans plusieurs programmes les étudiants doivent présenter un portfolio, une production médiatique faisant valoir des réalisations personnelles ou réaliser une entrevue ou une audition. Ces exigences sont bel et bien des préalables qui laissent sous-entendre que l'étudiant a eu l'occasion de concevoir des productions artistiques durant sa formation et qu'il a réalisé des travaux pratiques. La réalisation de projets de création exige la maîtrise de plusieurs notions et beaucoup de temps pour mettre ces notions en

pratique et arriver à un résultat cohérent. Par conséquent, le nombre d'heures de formation spécifique devrait être augmenté pour que l'étudiant ait davantage l'occasion de développer les compétences reliées aux exigences d'entrée à l'université.

- Dans les nouveaux devis, une place importante est accordée à la rétroaction, à l'autoanalyse de l'étudiant et à la réflexion sur sa démarche. Cet aspect, du moins l'importance qu'on y accorde, exige du temps supplémentaire.
- L'augmentation considérable des critères de performance nous autorise également à demander une hausse des heures contact.
- Puisque la conception de ce programme est partagée entre des activités de création et des approches théoriques, jugées complémentaires et nécessaires dans une formation préuniversitaire, nous considérons que l'ajout d'heures-contact sera nécessaire pour atteindre ces objectifs.

## **b. Nom du programme et des options:**

---

### **Programme**

#### **Constat :**

Le nouveau nom du programme ne reflète pas la réalité parce qu'il couvre des domaines très larges et ne s'applique pas nécessairement aux domaines des arts. Le nouveau nom devrait intégrer de manière explicite la création au sein de notre programme.

#### **Demande :**

Que le nom du programme soit changé pour : *Culture, création et communication*

### **Options**

#### **Constat :**

Le titre qui a été choisi pour l'option qui englobe à la fois les arts et les lettres (souvent multidisciplinaire) est Arts et lettres. Ce titre devrait être changé car il a un caractère désuet.

#### **Demande :**

Le nouveau titre pour cette option devrait être : Arts et littérature.

## **c. Reformulation de la finalité du programme**

---

### **Constat :**

Le document est ambigu dans ce sens : il laisse croire que seuls les étudiants qui ont suivi un programme en *Arts visuels* (anciennement arts plastiques) pourront être admis à l'université. Or, pour être admis à l'université en *Arts visuels*, on n'exige pas le DEC en *Arts visuels* (anciennement arts plastiques), on admet plutôt les étudiants en se basant sur leurs résultats scolaires et sur la qualité de leur portfolio. Ainsi, un étudiant inscrit dans le profil *Arts visuels* du le programme d'*Arts et lettres* peut être

accepté à l'université en *Arts visuels* au même titre qu'un étudiant issu du DEC en *Arts plastiques*.

De plus, dans les documents du Mels, lorsque l'on construit de nouveaux devis pour un programme, on a plutôt tendance à expliquer ce qu'est ce programme d'études et non de mentionner ce qu'il n'est pas. Si l'option *Arts visuels* permet l'accès à l'université (selon les modalités mentionnées plus haut), il est impératif que le devis soit clair dans ce cas.

**Demande :**

Nous proposons de supprimer : « à l'exception des arts visuels, de la danse et de la musique » parce que ces disciplines offrent un DEC autonome. Voici le libellé tel que nous souhaitons qu'il apparaisse à la section *Finalité du programme*, à la page 4 du projet de devis:

« Le programme d'études préuniversitaires *Culture et communication* vise à donner à l'élève une formation équilibrée, intégrant une formation culturelle de base ainsi qu'une formation générale le rendant apte à poursuivre des études universitaires dans les domaines des arts, des langues, des lettres, des sciences de l'éducation et des communications. »

## **2. Modifications proposées au programme : précisions sur les compétences**

### **a. Intégrer la dimension création aux objectifs des options :**

---

**Constat:**

La création artistique est largement restreinte au profit d'une approche plus théorique dans le nouveau devis *Culture et communication*.

Nous reconnaissons que les étudiants inscrits dans nos différents profils sont intéressés davantage par des cours qui abordent la création selon une approche pratique plutôt que par une approche plus théorique. Nous pouvons aussi affirmer que la plupart d'entre eux réussissent davantage dans les cours plus pratiques et ils y trouvent une motivation à s'investir dans leurs études. Nous craignons que ce changement ait des conséquences néfastes sur la fréquentation de nos programmes parce ces étudiants n'y trouveront plus leur compte. En effet, l'amenuisement de l'aspect pratique risque d'en décourager plusieurs. C'est pourquoi il est impératif d'inclure de manière plus explicite l'aspect créatif à l'intérieur du nouveau devis.

Dans ce nouveau devis, la part accordée à la théorie nous semble disproportionnée au regard de celle attribuée à la créativité. En effet, il semble que l'on accorde peu de place aux particularités de nos disciplines, en définissant la création dans une perspective sociologique.

Dans les buts de la formation spécifique, on stipule que l'élève inscrit dans le programme *Culture et communication* développera sa « créativité, [son] imagination et [son] originalité, qui l'incitent à penser et à expérimenter différemment ainsi qu'à s'adapter à des situations nouvelles » (p. 6). Malheureusement, il semble que ces

principes n'apparaissent pas directement dans la formulation des compétences du programme, comme si on ne reconnaissait pas la créativité comme un élément propre et fondamental de nos champs d'études.

### **Recommandations :**

Notre premier choix est d'introduire une nouvelle compétence qui pourrait se lire comme suit :

#### **Énoncé de la compétence:**

Développer la pensée créatrice

#### **Éléments de la compétence**

1. Utiliser la pensée créatrice individuelle
2. Explorer la pensée intuitive qui favorise la créativité
3. Mettre en relation la réflexivité et la pratique créatrice
4. Mettre en œuvre des stratégies de création de façon individuelle et en groupe

Notre deuxième choix consiste à reformuler la compétence XX06 *Apprécier le langage propre à un champ culturel*.

Il ne s'agit pas ici d'apprécier le langage, car les éléments de compétences mènent à l'exploitation de celui-ci. Au lieu du verbe *apprécier*, nous suggérons plutôt les verbes *utiliser*, *exploiter* ou *illustrer*, car ils impliquent une participation active à l'acquisition des langages propres à un champ culturel.

## **b. Préciser les éléments de compétences et les critères de performance**

---

### **Constat :**

Plusieurs éléments de compétences et critères de performance ont été élaborés sous l'angle des sciences humaines. Nos différentes pratiques artistiques possèdent des approches qui leur sont propres et qui témoignent de la spécificité de nos disciplines. Nous proposons quelques reformulations et précisions :

Recommandations :

- *XX01 Appliquer des méthodes permettant l'étude en culture et communication :*

Cette compétence appartient davantage aux sciences humaines. Elle devrait être orientée différemment pour mieux refléter le type de méthodes propres aux domaines artistiques. Le mot « étude » nous semble problématique. Il devrait être remplacé par le terme « production » qui reflète davantage les particularités des différents champs.

Éléments de compétence modifiés :

4. *Produire une étude* : serait changé par *Concevoir une production*

## 5. Présenter une étude par Présenter une production.

- *XX04 Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en culture et communication :*

Le modèle d'évaluation que proposent les critères de performance repose principalement sur la démarche et non sur les résultats. Dans le processus de création, les deux aspects vont de pair et c'est pourquoi nous proposons un meilleur équilibre entre les deux.

Certains critères de performance touchant le contenu pourraient être ajoutés comme : Utilisation convenable des techniques, Emploi efficace du langage approprié.

- *XX05 Apprécier des objets culturels contemporains de sociétés étrangères :*

Cette compétence porte principalement sur la société plus que sur l'objet artistique lui-même qui n'est pas seulement un objet social, mais qui doit également être considéré dans l'ensemble de son processus créatif.

Les éléments de la compétence devraient être modifiés et inclure une dimension artistique :

*2. Relier des objets culturels à leur société d'appartenance* serait remplacé par *Contextualiser une œuvre artistique* (mise en relation pertinente de l'œuvre artistique avec le contexte de création, le contexte sociohistorique et culturel, le courant artistique)

Ajout d'un élément de compétence : *Caractériser une œuvre artistique dans ses diverses composantes* (description des composantes de l'œuvre, reconnaissance des caractéristiques en relation avec la forme, identification des symboles et de leur signification, description des styles et techniques)

- *XX08 Réaliser un projet de création :*

Ici encore, nous remarquons que les critères de performance qui ont trait à l'autoréflexion et à la démarche sont plus importants que ceux qui touchent le contenu même du projet. C'est pourquoi nous proposons, ici aussi, de rééquilibrer les deux composantes. Voici quelques critères de performance qui pourraient être ajoutés :

- Utilisation efficace de techniques ou de procédés appropriés au type de production
- Respect des contraintes
- Respect des méthodes ou des techniques
- Point de vue personnel s'éloignant des clichés
- Articulation de la forme et du contenu
- Utilisation riche et efficace du langage

### c. Correspondance des critères de performance avec le niveau de formation collégial préuniversitaire

---

#### **Constat:**

Plusieurs critères de performance nous semblent fort ambitieux et ne correspondent pas au niveau collégial. Compte tenu des apprentissages du secondaire et du temps que nous avons pour parcourir des contenus fort variés, il nous apparaît utopique de considérer l'atteinte de certains objectifs.

En voici quelques exemples :

- **XX00** Expliquer les caractéristiques essentielles d'un champ culturel dans une perspective sociohistorique :  
Élément de compétence 3 : *Comparer des objets culturels en synchronie et en diachronie*
- **XX02 Critiquer des objets culturels :**  
Certains critères de performance sont trop pointus et ne s'appliquent pas à toutes les options. Ce type d'apprentissage n'est pas de niveau collégial. Ex. : *Différenciation appropriée des caractéristiques de base de trois théories parmi les suivantes : de la communication, esthétique, narratologie, pragmatique, sémiologique, sociocritique, stylistique.* Ces exemples ne s'appliquent pas à tous les champs d'études; nous proposons donc de les biffer.

#### **Demande :**

Que les critères de performances soient revus afin de viser l'atteinte de compétences de niveau collégial.